



Politique Qualité, Sécurité, Environnement & Engagement de la Direction Générale du PHARE HASNAOUI SPA

Centre de formation du **GROUPE DES SOCIETES HASNAOUI** agréée par l'Etat, la **SPA LE PHARE HASNAOUI**, s'appuie sur son expérience depuis 2005 sur le perfectionnement continu du personnel du Groupe en se spécialisant dans la formation et l'accompagnement dans les différentes pratiques d'apprentissage, et ce dans les divers pôles d'activité du Groupe.

La mission principale de La **SPA LE PHARE HASNAOUI** est de faire **bénéficier des sessions de formation de qualité pour une clientèle plus élargie et diversifiée**, en répondant avec **fiabilité, dynamisme, créativité et enthousiasme** aux besoins pédagogiques et en veillant à **porter une attention particulière aux missions de conseil et d'écoute**.

Parce que le progrès est inhérent au développement des compétences opérationnelles, tous les membres de la société partagent ensemble un souci constant d'**amélioration continue**.

Pour accomplir ses missions efficacement, la **SPA LE PHARE HASNAOUI** a mis en place un système de management intégré selon les normes ISO 9001 :2015, ISO 14001 :2015 et ISO 45001 :2018 et s'inscrit dans le cadre de cette volonté pour mieux répondre aux exigences de ses parties intéressées.

Dans cette optique, le développement et la pérennité de la **SPA LE PHARE HASNAOUI** s'appuient sur une politique articulée autour de trois axes fondamentaux :

1 Identifier les besoins en formation et les satisfaire:

- ◆ Mieux connaître les besoins des usagers pour leur apporter une approche individualisée.
- ◆ Satisfaire les exigences en formation de l'ensemble des apprenants par la réalisation de prestations conformes à leurs attentes.

2 S'inscrire dans une démarche de développement des compétences des apprenants:

- ◆ Proposer un personnel compétent et s'associer avec des partenaires de haut niveau.
- ◆ Rentabiliser la formation de l'ensemble des apprenants par un retour fructueux en assurant une alternance entre théorie et pratique.
- ◆ Instaurer une culture « verte » pour préserver l'environnement, la santé et la sécurité humaine.

3 Satisfaire les exigences en vigueur dans notre secteur d'activité :

- ◆ Suivre en permanence l'évolution des exigences légales et réglementaires et assurer leur respect.
- ◆ Veiller au respect des normes applicables liées à la société, à la protection de l'environnement, à la sécurité et la santé de l'ensemble de nos parties intéressées.

La Direction Générale s'assigne le devoir et la responsabilité de veiller à la bonne application des procédures mises en place, dans le but de faire de la qualité plus d'une démarche mais une philosophie d'amélioration continue, et ce, à travers :

- L'implication de l'ensemble du personnel dans cette politique,
- L'encouragement pour un bon climat d'organisation et de Communication Interne et,
- La mise à disposition de toutes les ressources nécessaires pour l'atteinte des objectifs.

La Direction Générale